

Politique sur l'engagement précoce – Traduction et translittération

Mise à jour du processus d'élaboration de politiques (PDP)

Traduction et translittération des coordonnées

Janvier 2018

PROCHAINES DATES IMPORTANTES

En janvier 2018, le personnel de l'organisation ICANN et l'équipe de révision de la mise en œuvre (IRT) ont examiné la version préliminaire de la politique sur la traduction et la translittération. Ce texte repose sur toutes les contributions de l'IRT reçues au cours de la mise en œuvre.

La date de prise d'effet prévue n'a pas encore été déterminée. Plusieurs questions techniques et logistiques/de coordination doivent être étudiées avant de choisir une date de prise d'effet de la politique, comme le lancement progressif du Protocole d'accès aux données d'enregistrement des noms de domaine (RDAP) et le travail au sein du service d'annuaire de données gTLD de nouvelle génération (RDS) en vue de remplacer le processus d'élaboration de politiques (PDP) sur le WHOIS.

RÉSUMÉ

Le groupe chargé du PDP sur la traduction et la translittération s'est réuni pour la première fois le 19 décembre 2013. Il s'est concentré sur les points suivants :

1. Est-il souhaitable de traduire les coordonnées vers une seule langue commune ou de les translittérer en une seule écriture commune ?
2. Qui doit décider à qui reviendra la tâche de traduire les coordonnées vers une seule langue commune ou de les translittérer en une seule écriture commune ?

Le groupe de travail a terminé son [rapport final](#), qui a été [approuvé](#) par le Conseil de la GNSO le 24 juin. Il n'y recommande pas de rendre obligatoire la traduction/translittération des coordonnées. Il conseille plutôt que les titulaires de noms de domaine aient la possibilité de soumettre leurs coordonnées dans toute langue ou écriture acceptée par leur bureau d'enregistrement (dans l'idéal, celle qu'ils maîtrisent le mieux). Il a également indiqué que les données transmises au format écrit habituellement utilisé par les titulaires de nom de domaine sont probablement plus exactes, et que les coûts de traduction et/ou de

translittération de toutes les coordonnées seraient disproportionnés par rapport aux bénéfices potentiels.
Le 28 septembre, le Conseil d'administration de l'ICANN a adopté ces recommandations.

STATUT DES OPPORTUNITÉS D'ENGAGEMENT



Le personnel a formé une IRT qui a tenu sa première conférence le 19 juillet 2016. Elle se réunit toutes les deux ou trois semaines. Rubens Kuhl remplit actuellement la fonction d'agent de liaison du Conseil de la GNSO auprès de l'IRT.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Wiki de la communauté sur la traduction et la translittération : <https://community.icann.org/display/gnsottcii/Translation+and+Transliteration+of+Contact+Information+IRT+Home>
- Rapport final : <http://gns0.icann.org/en/issues/gtlds/translation-transliteration-contact-final-12jun15-en.pdf>
- Résolution du Conseil d'administration de l'ICANN : <https://www.icann.org/resources/board-material/resolutions-2015-09-28-en>
- Résolution du Conseil de la GNSO : <http://gns0.icann.org/en/council/resolutions#20150624-3>
- Espace Wiki : <https://community.icann.org/x/FTR-Ag>